

NOTES D'ENQUETE

[D109] DE CHEMILLA (39) VERS SAINT-JULIEN-SUR-SURAN (39) 19.12.1977

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » par le GEPAN, sous le nom d'ARINTHOD (39) 19.12.1977.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 19 décembre 1977 vers 2h00 du matin, un automobiliste circulant à l'entrée du village de CHEMILLA (39) aperçoit un phénomène lumineux dans le ciel. Le PAN, en forme de boule dont la partie supérieure était plane et émettant une lueur blanchâtre était stable au-dessus de la vallée de la Valouse. Le témoin se rend dans la direction du PAN et constate que le PAN se déplace à allure modérée en direction de l'Ouest. Il a suivi le PAN pendant une trentaine de minutes environ, sans pouvoir le rattraper.

Le lendemain, le témoin est retourné sur les lieux, à la recherche de témoignages éventuels, sans résultat. Il a également parlé de son observation à son voisinage. C'est par la rumeur publique qu'un photographe apprend l'observation et en fait part à la brigade de gendarmerie d'ARINTHOD (39) le 24 décembre 1977. Le même jour, une équipe de gendarmerie se rend chez le témoin afin de vérifier l'authenticité des faits et recueillir son témoignage.

L'enquête menée sur place n'a pas permis de recueillir d'autre témoignage. Elle est close le 5 janvier 1978, et le dossier est transmis au GEPAN le 6 janvier 1978. Le cas est alors classé PAN C.

3 – REEXAMEN DU CAS

Les descriptions des lieux d'observation et du PAN sont assez précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas et de reconstituer l'itinéraire des témoins grâce à Google Maps et Géoportail.

Le témoin revenait de Thoirette (39), regagnant son domicile, en empruntant la D109. Juste avant l'entrée du village de Chemilla (39), le témoin aperçoit le PAN, sous la forme d'une lueur dans le ciel. Celui-ci est visible à l'aplomb de la vallée de la rivière La Valouse (39), dans une direction comprise entre les communes de Sainte-Hymetière (39) et Valfin-sur-Valouse (39), plus précisément au lieu-dit « Le Moulin des Planches ». Cela permet de déduire que le PAN était visible vers le Nord-Ouest, à un azimuth proche de 302° (azimut du lieu-dit « Les Planches » vu depuis le sommet de la côte au Sud de l'entrée de Chemilla (39). (Figure 1).

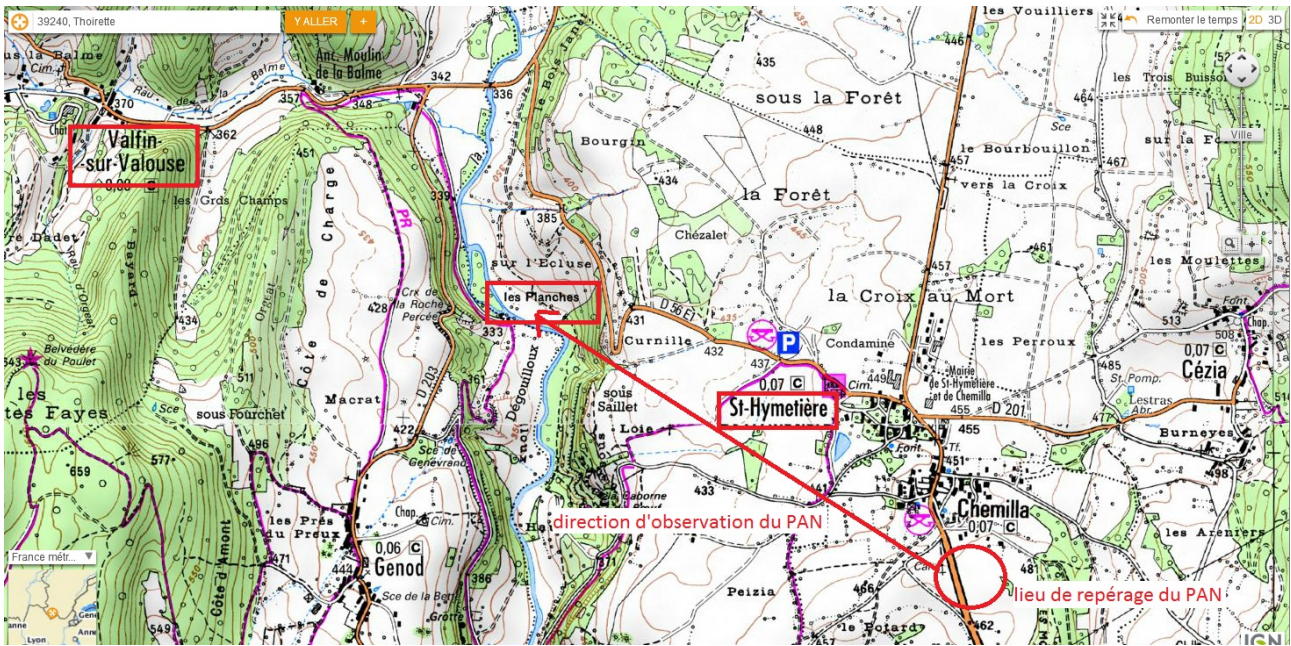


Figure 1 : Géoportail – lieu de repérage et direction d’observation du PAN

Il est possible de reconstituer le point de vue du témoin au moment de la découverte du PAN, grâce à l’outil Street View de Google Maps. La direction d’observation du PAN correspond approximativement au rebord Nord du relief nommé « Côte de Charge » (Figure 2).



Figure 2 : Street View – reconstitution du lieu de découverte du PAN

Le PAN est ici décrit comme une « lueur » blanchâtre et immobile.

Le témoin décide alors de se rendre à Valfin-sur-Valouse (39). Bien qu’il ne précise pas quelle route il a emprunté, il est plus que probable que l’itinéraire suivi soit le suivant : D109 jusqu’à Saint-Hymetière (39), puis D56E1 de Sainte-Hymetière (39) jusqu’au cours de la rivière La Valouse, puis D56 jusqu’à Valfin-sur-Valouse (39). Au cours de ce trajet, le témoin revoit à deux reprises le PAN, sans préciser toutefois sa localisation. Le PAN est ici décrit comme ayant une forme de boule. Le témoin précise que le fond de la vallée de la Valouse « *était éclairé comme par temps clair en pleine lune* ».

Il est à noter que le chien du témoin a aboyé lors des visions du PAN, et qu’il montrait une agressivité « *identique à celle qu’il manifeste en la présence d’une personne inconnue* ».

Vu depuis Valfin-sur-Valouse (39), le PAN semble s'être dirigé vers l'Ouest, dans la direction de Saint-Julien-sur-Suran (39). Cette indication permet de déduire que l'azimut approximatif du PAN à ce moment de l'observation était d'environ 299° (Figure 3).

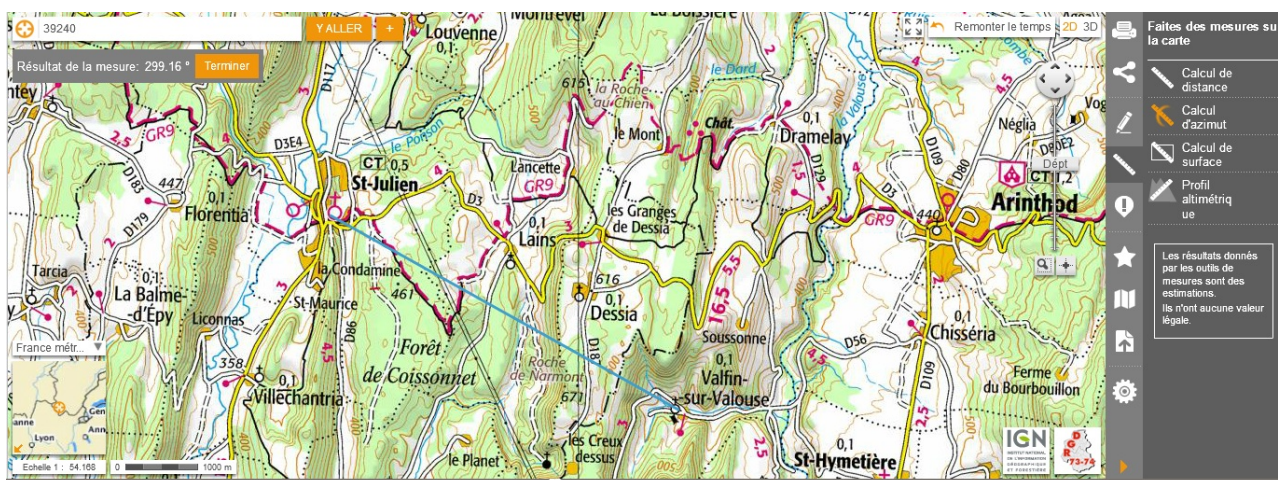


Figure 3 : Géoportail – reconstitution de la direction du PAN depuis Valfin-sur-Valouse (39)

Il est à noter que cette deuxième valeur est très proche du premier azimut calculé pour le PAN.

Il est également à noter que la fuite du PAN en direction de l'Ouest se fait alors que le témoin est en déplacement, puisqu'il a pu suivre « *ce phénomène jusqu'au village de MONTAGNA-le-TEMPLIER (39)* », où le PAN a continué son trajet « *toujours dans la direction de l'Ouest* » et où le témoin l'a perdu de vue. Le témoin a ensuite continué sa route jusqu'à Saint-Julien-sur-Suran (39), sans revoir le PAN. Ceci permet de déduire l'itinéraire du témoin à travers la campagne (Figure 4).

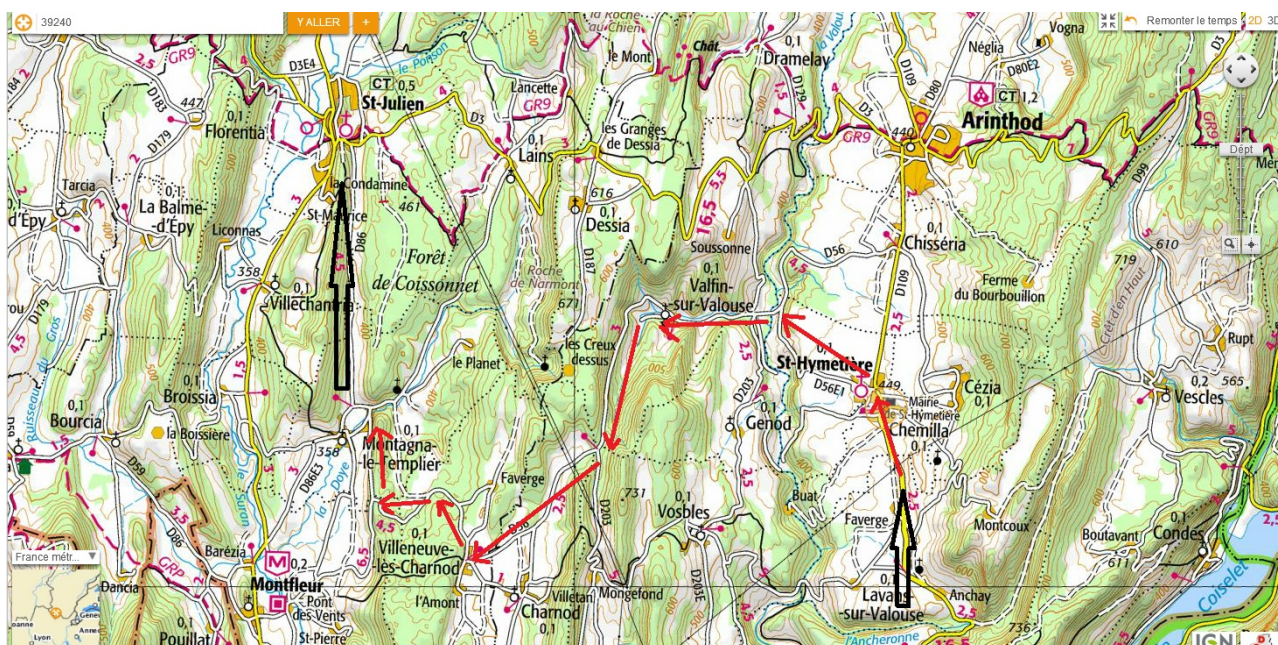


Figure 4 : Géoportail – reconstitution de l'itinéraire du témoin

(Flèches noires : portions où le PAN était invisible ; flèches rouges : portion où le PAN était visible)

Le trajet entre Saint-Hymetière (39) et Montagna-le-Templier (39) a duré « *une trentaine de minutes environ* ». Les pauses marquées par le témoin en début d'observation ont donc été courtes, puisque cette durée correspond à un temps de trajet normal entre Chemilla (39) et Saint-Julien (39), via Valfin-sur-Valouse (39) et Montagna-le-Templier (39) (Figure 5).

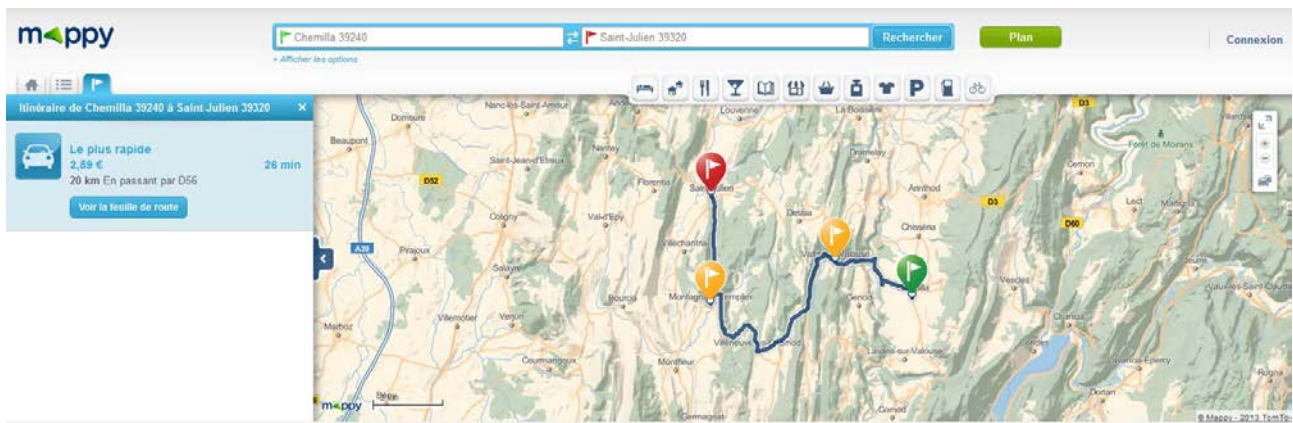


Figure 5 : Mappy – mesure du temps de trajet du témoin

Durant tout le temps d’observation, le PAN est resté visible dans la même direction, à savoir vers l’Ouest ou le Nord-Ouest (les points de repères manquent de précision).

La hauteur angulaire du PAN était faible : « à l’aplomb de la vallée où coule la rivière « La Valouse » », « à mon avis, il devait se situer légèrement au-dessus du sommet des collines, car lors de son déplacement, cette lueur se trouvait masquée par instant par les sommets, puis réapparaissait lorsque je me trouvais sur les hauteurs ».

La taille apparente du PAN était plutôt importante, avec un diamètre estimé à « 2 mètres environ ». La partie supérieure était « rectiligne », ainsi qu’on peut le voir sur le dessin dressé d’après la description du témoin (Figure 6).

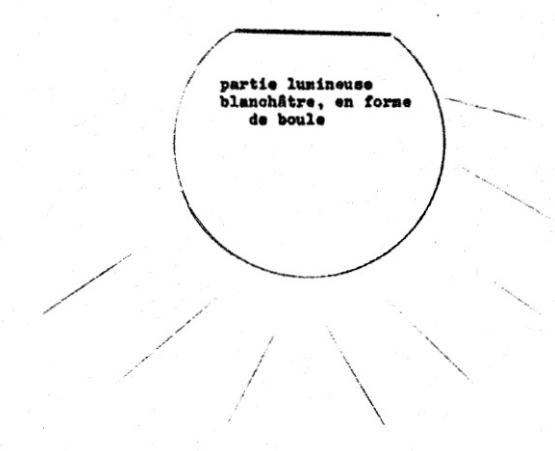


Figure 6 : forme du PAN d’après la description du témoin

Le témoin indique que « le ciel était étoilé mais sans lune ». La station météo la plus proche ayant conservé des archives complètes pour la date de l’observation est celle de Genève-Cointrin (Suisse), distante d’une cinquantaine de km, indique un ciel brumeux mais peu nuageux (Figure 7).



Figure 7 : relevés météo pour la station de Genève - Cointrin (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (une demi-heure) ainsi que le fait que le PAN soit observé toujours dans la même direction sont parfaitement cohérents avec une observation astronomique.

Les détails fournis par les témoins sont d'ailleurs en faveur d'une telle hypothèse, puisque le fait que le PAN semble toujours fuir vers l'avant au fur et à mesure que le témoin roule est tout à fait classique d'un « syndrome de boule suiveuse », caractéristique d'une méprise astronomique : le témoin roule pendant une demi-heure à allure modérée sur une route de campagne, sans pouvoir jamais rattraper le PAN, en fait situé à des millions de km, et qui semble lui aussi se déplacer à allure modérée (« *la vitesse de déplacement ne m'a pas paru excessive* »).

Une reconstitution sur Stellarium pour Montagna-le-Templier (39) (coordonnées : 46°21'16" Nord, 5°27'20" Est) le 19 décembre 1977 à 2h00 montre la présence de la Lune en phase de coucher, vers l'horizon Ouest, dans une direction proche de celle du PAN (Figure 8).

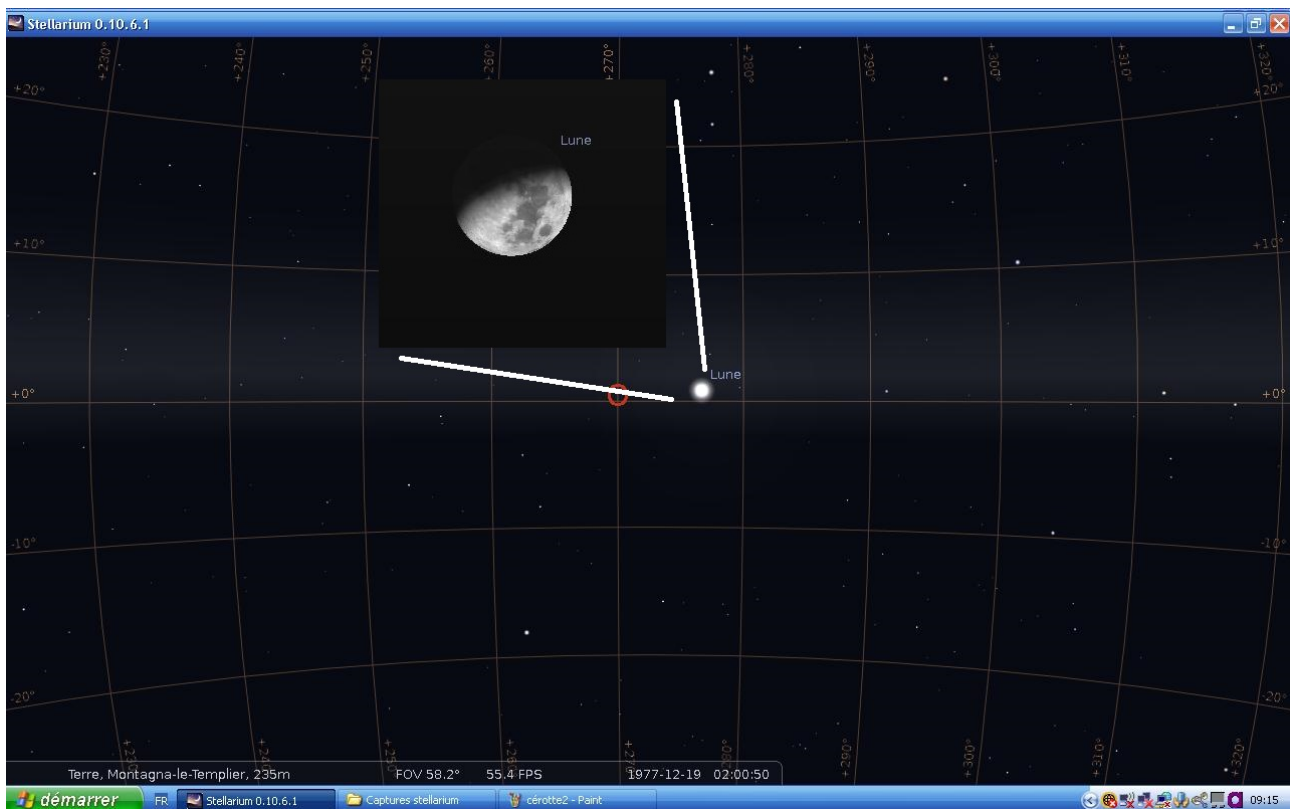


Figure 8 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation, et phase de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confirmée par la forme du PAN, tout à fait cohérente avec l'aspect visuel de la Lune, qui était alors en phase gibbeuse, près de deux jours après le Premier Quartier, et qui est parfaitement cohérente avec l'aspect aplati de la partie supérieure du PAN. L'hypothèse est également confirmée par l'azimut de la Lune (276°), proche de celui du PAN (environ 300°).

Cette grande différence en azimut (environ 25°) est cependant à pondérer, car d'une part, les repères visuels fournis par le témoin sont peu précis (« *approximativement dans la direction de* », « *la région de* »), et d'autre part, le récit du témoin est recueilli plusieurs jours après l'observation, ce qui peut induire des erreurs mémorielles.

Il est d'ailleurs à noter que d'après le témoin, le ciel était « *sans lune* », ce qui est inexact, puisqu'à l'heure donnée de l'observation, la Lune était encore présente, pour encore une durée d'une dizaine de minutes (coucher de la Lune à 2h11 ce jour-là à Montagna-le-Templier (39)).

A elle seule, la Lune peut expliquer bien des aspects de l'observation : fuite vers l'Ouest alors que le témoin est en déplacement, disparitions du PAN derrière le relief alors que la Lune est proche du coucher, aspect visuel du PAN parfaitement cohérent avec celui de la Lune (partie supérieure aplatie), couleur blanchâtre, fond de vallée éclairé comme en temps de Pleine Lune, etc.

Bien que le ciel soit dégagé, le témoin ne mentionne pas la Lune, alors qu'elle était présente dans l'axe qu'il indique. La grande cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par le témoin ne laisse guère de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est assez consistant (un témoin, accompagné d'un chien qui réagit à la présence du PAN), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au coucher.

De plus, la Lune était bien présente dans la zone du ciel observée alors que le témoin n'en fait pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (fatigue, conduite de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté moyenne est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune.